

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

PROGRAMME CADRE DES INTERVENTIONS DU FIDA EN MILIEU RURAL AU BENIN (ProCaR)

PROJET D'APPUI A LA CROISSANCE ECONOMIQUE RURALES (PACER)



des Marchés Publics  
**BON A LANCER**  
Date: 27/11/2018  
Nom: ADENISSI  
Prénom: Mariane  
Signature: [Signature]

N° 088/MAEP/PACER/Sc du 28 novembre 2018

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL**

**BON A LANCER**

REALISATION DES TRAVAUX DE  
REHABILITATION/CONSTRUCTION DE 250,570  
KM DE PISTES RURALES AU PROFIT DU PROJET  
D'APPUI A LA CROISSANCE ECONOMIQUE  
RURALE (PACER) EN  
REPUBLIQUE DU BENIN.

Autorité contractante: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche  
(MAEP)

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement  
(BOAD)

Accord de Prêt de la BOAD : N°2016044/PR BN 21 00 du 04 janvier 2017

  
**DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE  
DES MARCHES PUBLICS**  
  
**Aminou Adjélé MAMAM**

**NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE**  
Cotonou, le 27/11/2018.  
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Novembre 2018

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**

DAOI n°.../MAEP/DC/PRMP/ProCaR/PACER/S-PRMP DU ...../2018

**Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale  
(PACER)**

.....

**BON A LANCER**

**REALISATION DES TRAVAUX DE  
REHABILITATION/CONSTRUCTION DE  
250,570 KM DE PISTES RURALES AU PROFIT  
DU PROJET D'APPUI A LA CROISSANCE  
ECONOMIQUE RURALE (PACER)  
EN REPUBLIQUE DU BENIN.**

**Autorité contractante : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche  
(MAEP)**

**Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)**

**Accord de Prêt de la BOAD : N°2016044/PR BN 21 00 du 04 janvier 2017**

*Novembre 2018*

## Table des matières

**BON A LANCER**

<b>PREMIÈRE PARTIE - Procédures d'appel d'offres ouvert international</b> .....	vi
SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL .....	1
SECTION I. INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS .....	6
A. Généralités .....	8
B. Contenu du Dossier d'appel d'offres ouvert international .....	12
C. Préparation des offres.....	15
D. Remise des Offres et Ouverture des plis .....	21
E. Évaluation et comparaison des offres .....	23
F. Attribution du Marché .....	28
SECTION II : DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL .....	32
Annexe A: Critères de qualification.....	36
Annexe B : Liste des pièces .....	49
SECTION III. : FORMULAIRES DE SOUMISSION .....	51
Lettre de soumission de l'offre .....	52
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES.....	55
CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF .....	60
CADRE DE SOUS-DETAIL DES PRIX.....	141
Formulaires de Proposition technique .....	159
Formulaires de qualification.....	167
Modèle de garantie de soumission (délivrée par un organisme financier).....	184
MODELE D'ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE .....	188
MODELE DE DECLARATION DE L'AUTORITE CONTRACTANTE .....	189
SECTION IV. ELIGIBILITE.....	191
<b>DEUXIÈME PARTIE - Spécification des Travaux</b> .....	193
SECTION V. : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PLANS .....	194
<b>CHAPITRE I : INDICATIONS GÉNÉRALES</b> .....	195
1.1 OBJET DU PRESENT DOCUMENT .....	195
1.2 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX.....	197
1.3 CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES DE LA ROUTE.....	198
1.4 DESSINS ANNEXES.....	199
<b>CHAPITRE II : OBLIGATIONS ET PRESTATIONS DE L'ENTREPRENEUR</b> .....	199
2.1 COORDINATION DES TRAVAUX.....	199
2.2 TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES.....	200

- IMPLANTATION DU PROJET D'EXECUTION .....	200
2.3 PROGRAMME TECHNIQUE DES TRAVAUX.....	201
2.4 MODIFICATION DU PROJET .....	202
2.5 ESSAIS DE LABORATOIRE - CONTRÔLE.....	202
2.6 INSTALLATION DU CHANTIER .....	203
2.7 MATÉRIEL .....	204
2.8 PRESTATIONS DIVERSES .....	204
3.1 Exploitation des emprunts .....	206
3.2 MATÉRIAUX POUR REMBLAIS.....	208
3.3 MATÉRIAUX POUR COUCHE DE FONDATION .....	208
3.4 MATÉRIAUX POUR COUCHE DE BASE.....	209
3.5 MATÉRIAUX POUR COUCHE DE ROULEMENT .....	210
3.6 COMPOSITION ET MATÉRIAUX POUR BÉTON .....	212
3.6 MORTIER .....	215
3.7 Eau de gâchage pour béton .....	215
3.8 Adjuvants et Produits de cure.....	216
3.9 Coffrage.....	216
3.10 MOELLONS .....	217
3.12 Carburants.....	217
3.14 Signalisation - équipement et sécurité.....	217
<b>CHAPITRE IV : MODE D'EXECUTION DES TRAVAUX.....</b>	<b>217</b>
4.1 INSTALLATION ET REPLI DU CHANTIER.....	218
4.2 DEGAGEMENT ET PREPARATION DU TERRAIN.....	219
4.3 TERRASSEMENTS .....	220
4.4 CHAUSSÉE.....	223
4.5 OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT.....	224
4.6 Signalisation et Équipement.....	228
<b>CHAPITRE V : CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES..</b>	<b>230</b>
5.1 Règles générales .....	230
5.2 Prescriptions techniques .....	233
5.3 SANCTIONS ET PÉNALITÉS .....	241
<b>CHAPITRE VI : LISTE DU MATERIEL.....</b>	<b>242</b>
6.4 Liste du matériel minimum requis que l'entreprise devra fournir pour les travaux et par lot	242
<b>TROISIÈME PARTIE - MARCHE.....</b>	<b>245</b>
SECTION VI. : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES.....	246

A. Généralités .....	247
B. Prix et règlement des comptes.....	263
C. Délais.....	282
D. Réalisation des ouvrages.....	284
E. Réception et Garanties .....	299
F. Résiliation du Marché - Interruption des Travaux .....	304
G. Mesures coercitives - Règlement des différends et des litiges -Entrée en vigueur – Critères d'origine .....	306
SECTION VII. : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES .....	310
SECTION VIII : CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES.....	318
TABLE DE MATIERES.....	319
Abréviations .....	321
<i>Glossaire</i> .....	322
<i>PREAMBULE</i> .....	324
<i>1. Clauses environnementales et Sociales générales</i> .....	325
1.1. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux .....	325
1.2. Installations de chantier et préparation .....	328
1.3. Repli de chantier et réaménagement.....	330
1.4. Contrôle, notification, sanction et réception .....	332
<i>2. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques</i> .....	333
2.1. Mesures d'exécution des travaux routiers .....	333
2.2. Entretien des engins et équipements de chantiers .....	345
2.3. Carrières et sites d'emprunt .....	346
2.4. Dynamitage .....	348
2.5. Ouvrages de franchissement de cours d'eau .....	349
<i>3. ANNEXES</i> .....	350
3.1. Activités et Sources d'impacts négatifs .....	350
3.2. Activités et Sources d'impacts positifs .....	353
3.3. Détail des mesures environnementales .....	354
3.4. Contraintes environnementales selon les zones écologiques.....	356
SECTION IX. : FORMULAIRES DU MARCHE.....	357

**BON A LANCER**

**PREMIÈRE PARTIE - Procédures d'appel  
d'offres ouvert international**

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA  
PECHE (MAEP)

\*\*\*\*\*

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)

\*\*\*\*\*

Programme Cadre des Interventions du FIDA en Milieu Rural au Bénin  
(ProCaR)

\*\*\*\*\*

Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER)

Adresse : 05 BP504 Cotonou, Agonkanmey (GODOMEY) route de l'IITA,

Tél : 21 35 22 61 / Fax : 21 35 22 63

\*\*\*\*\*

*AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE  
REHABILITATION/ CONSTRUCTION DE 250,570 KM  
DE PISTES RURALES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI  
A LA CROISSANCE ECONOMIQUE RURALE (PACER) EN  
REPUBLIQUE DU BENIN.*

Avis n°088/MAEP/DC/PRMP/ProCaR/PACER/S-PRMP DU 28.../.../2018

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert international fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié sur le site web des marchés publics du Bénin ([www.marches-publics.bj](http://www.marches-publics.bj)) le 26 février 2018. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un prêt du Banque Ouest Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER). Il se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat. **Le délai maximal d'exécution des travaux est de dix (10) mois secs (hors saison pluvieuse).**
2. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, par délégation de maîtrise d'ouvrage, a chargé la Coordination Nationale du ProCaR, de la mise en œuvre de ce projet. Le PACER sollicite maintenant des propositions en vue de réaliser les travaux de réhabilitation/construction de 250,570 km de pistes rurales dans les départements de la République du Bénin pour le compte du PACER.
3. La Coordination Nationale du ProCaR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation/construction de 250,570 km de pistes rurales répartis en cinq (05) lots comme dans le tableau ci-après :

DEPARTEMENTS	LOTS PAR DEPARTEMENTS	COMMUNES	AXES A REALISER	LONGUEURS RETENUES (en km)
ATACORA ET DONGA	LOT 1	Djougou	Djakpingou-Belléfoungou	5,800
		Péhunco	Soaodou-Doh	9,300
		Kérou	Pikiré-Gnangnanou	7,950
		Bassila	Biguina 1-Marché (Frontière TOGO)	2,700
		Bassila	Biguina 3-Marché (Frontière TOGO)	1,600
		Bassila	Frignon-Marché Affem (Frontière TOGO)	2,800
		Copargo	Copargo-Tanéka-Anadana	22,500
	<b>TOTAL 1</b>			<b>52,650</b>
BORGOU ET ALIBORI	LOT 2	N'Dali	Bori-Marégourou-Témé-Kori	24,200
		Malanville	Garou-Gabo	14,500
		MAlanville	Toumboutou-Molla-Axe (Guéné-Karimama)	8,500
	<b>TOTAL 2</b>			<b>47,200</b>
OUEME ET PLATEAU	LOT 3	Kétou	Adakplamè-Agonli-Kpahou	23
		Adja Ouèrè	Adja Ouèrè-Houély-Gbaba-Massè	15,900
		Adja Ouèrè	Massè (Base vie)-Igbo Ikoko-Adjoda	9,200
		Avrankou	Gbagla-Ganfan Kouti	5,520
	<b>TOTAL 3</b>			<b>53,620</b>



ATLANTIQUE, LITTORAL, MONO ET COUFFO	LOT 4	Zè	Dokota-Awokpa-Mangassa	6,900
		Zè	Dawé-Koundokpè-Ayifa-Houéhounta	8,850
		Kpomassè	Gbèfadji-carrefou Sègbèya-Amoulè	5,200
		Bopa	Lobogo-Atoè	9,150
		Bopa	Dhodho-Yègodoé	10,950
		Aplahoué	Godohou-Volly-Latadjì2	22,400
	<b>TOTAL 4</b>			<b>63,450</b>
ZOU ET COLLINES	LOT 5	Ouinhi	Carrefour Aizè-Houèdja	9,900
		Djidja	RNIE2-Lotcho	5
		Djidja	RNIE2-Lokossa- -	2,500
		Savè	Savè-Dani	10,600
		Ouèssè	Ansékè-Challa-Ogoï-Kokoro	5,650
	<b>TOTAL 5</b>		<b>33,650</b>	
<b>TOTAL GLOBAL</b>				<b>250,570</b>

**BON A LANGER**

**Les candidats peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots mais aucun candidat ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.**

La participation à cet appel d'offres ouvert international tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.

Toute offre proposant un délai d'exécution supérieur au délai d'exécution des travaux fixé dans le présent AAO, sera jugé non conforme et écartée de l'évaluation.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres Ouvert International aux adresses mentionnées ci-après :

- Monsieur HOUNYO Florent, La Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP, sis au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment « B », en face du Trésor Public, Route de l'aéroport : 03 BP 2900 Cotonou - Tél. 21 30 04 96/fax : 21 30 03 26, Email : [prmp2018@yahoo.com](mailto:prmp2018@yahoo.com), de 7 heures 00 mn GMT à 11 heures 30 mn GMT et de 14 heures 00 mn GMT à 17 heures 30 GMT, tous les jours ouvrables,
- Monsieur OLOULOTAN A. Sikirou, Coordonnateur du ProCaR à Godomey-Agonkanmey (Tél. 21 35 22 61 ; Fax : 21 35 22 63), Email : [procarbenin@gmail.com](mailto:procarbenin@gmail.com), de 7 heures 00 mn GMT à 12 heures 00 mn GMT et de 13 heures 00 mn GMT à 16 heures GMT, tous les jours ouvrables.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International pourra être acheté par les candidats, sur demande au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le document d'Appel d'offres ouvert international sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais, par la poste aérienne pour les étrangers et par la poste normale (locale) pour les nationaux.

6. Les exigences en matière de qualifications des entreprises /groupements d'entreprises sont, conformément à l'annexe A du DPAOI :

- avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante, en tant qu'entrepreneur principal, sous-traitant ou membre d'un groupement, au moins trois (03) travaux similaires (taille physique, complexité, méthodes/technologies) aux travaux proposés, au cours des cinq dernières années (2017, 2016, 2015, 2014 et 2013), avec un linéaire minimum cumulé pour deux marchés variant entre 50 km et 60 km, selon le lot (joindre les pièces justificatives à l'offre) ;
- avoir une capacité financière satisfaisante ; c'est-à-dire avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des travaux de génie civil (réhabilitation/construction de pistes ou routes) des trois dernières années exigibles de montant variant entre un milliard et deux milliards de francs CFA suivant le lot ;
- être en règle vis-à-vis de la législation du pays d'origine du soumissionnaire ;
- ne pas être frappé par une mesure d'interdiction, tel que décrit dans la clause 4.2 des Instructions aux candidats (IC) ;

- ne pas se trouver dans une situation de conflit d'intérêts selon la clause 4.3 des IC ;
- ne pas avoir de marchés non-exécutés au cours des trois (03) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt de la candidature ;
- soumettre une attestation financière d'une Banque agréée et des états financiers certifiés pour les trois (03) dernières exigibles ;
- quant aux entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence, elles doivent produire leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'exercice ; les déclarations appropriées de banques ou d'organismes financiers habilités ; ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels ;
- en outre, dans le cadre du présent Appel d'Offres Ouvert International, une marge de préférence communautaire est accordée aux entreprises de l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), conformément au RPAO.

7. Les offres devront être rédigés en langue française et déposés en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies.

8. Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 15 janvier 2019, au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP sis au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment « B », en face du Trésor Public, Route de l'aéroport à 09 heures 00 mn GMT et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six millions (6.000.000) de FCFA pour chaque lot. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires sans être ouvertes.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le même jour à 09 heures 30 mn GMT dans la salle de réunion du Directeur de Cabinet du MAEP à Cotonou. Le délai de validité des offres est de cent vingt (120) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

10. Une visite groupée des sites des travaux sera organisée par l'Autorité contractante à l'intention de tous les soumissionnaires. Cette visite est optionnelle et non obligatoire pour tous les soumissionnaires. Elle sera précédée d'une réunion préparatoire qui aura lieu le 17/12/2018, à 08h GMT, à la salle de réunion du Directeur de Cabinet du MAEP, sis au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment « B », en face du Trésor Public, Route de l'aéroport : 03 BP 2900 Cotonou.

Fait à Cotonou, le 28/11/2018

La Personne Responsable des Marchés Publics du  
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la  
Pêche



**BON A LANCER**